

Sauvons le Climat (SLC)

Rapport financier

Assemblée Générale du 8 février 2014

Si ce document ne s'affiche pas correctement, enregistrez-le et ouvrez le avec Adobe Reader.

Synthèse budgétaire 2012 - 2014

CHARGES	2012	2013	Prévisionnel 2014
achats de service	4626	8761	5500
Chèque emploi associatif	0	0	0
Petit équipement	131	936	300
Assurance	662	677	700
colloques	14107	11383	15000
publications, publicité, relations presse	3785	13432	3500
Déplacements	4808	2881	4000
Poste, internet, site web	868	1069	1000
services bancaires	294	277	300
cotisations	1500	1500	1500
dons	300	300	0
charges exceptionnelles	221	0	0
excédent	9206	0	0
total charges	40508	41216	31800

PRODUITS	2012	2013	Prévisionnel 2014
vente de produits	0	455	0
prestation de services	20232	7523	12000
Union européenne	0	0	0
Etat	0	0	0
collectivités locales	2052	3500	2000
dons	927	8068	1100
cotis. individuels	12510	9940	12000
cotis. associations	4250	4400	4400
produits exceptionnels	245	0	0
déficit	0	6965	0
intérêts livret A	292	365	300
total produits	40508	41216	31800

ACTIF	2012	2013	Prévisionnel 2014
immobilisations financières	0	0	0
créances	0	0	0
trésorerie	33734	26769	26769
charges constatées d'avance	0	0	0
total actif	33734	26769	26769

PASSIF	2012	2013	Prévisionnel 2014
fonds de réserve	20000	15000	15000
dettes	0	0	0
provisions	13734	11769	11769
produits constatés d'avance	0	0	0
total passif	33734	26769	26769

Commentaires du trésorier

L'exercice budgétaire 2013 se solde avec un déficit de 6965€ (contre un excédent de 9206€ en 2012). Il est marqué par beaucoup d'imprévus, tant côté dépenses que côté recettes.

Par rapport au prévisionnel présenté en AG, les dépenses sont supérieures de 8516€, tandis que les recettes ne sont supérieures que de 1551€.

Nous n'avons plus que 320 cotisants individuels en 2013 (contre 410 cotisants en 2012), qui versent en moyenne 31,06€ (30,51€ en moyenne en 2012). Cela représente une perte de 2570€ par rapport à 2012.

Les cotisations des associations sont augmentées de celle de l'Appa (150€) mais amputée de celle de la SFP (qui était de 1000€ par an). Cela représente une perte de 1850€ sur les 2 dernières années.

A l'inverse, les dons ont connu un net rebond : 8068€ (moins de 1000€ en 2012), qui s'explique sans doute par l'abandon de remboursements de trop-payés par beaucoup de participants à l'université d'été, par un soutien spontané à notre action devant le Conseil d'Etat et aussi, peut-être, par des confusions entre cotisation et don lors de versements enregistrés via le site www.sauvonsleclimat.org, pas très limpide sur ce point pour les internautes (cf. baisse du nombre de cotisants individuels).

Nous avons reçu une subvention de 3000€ du conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur et une autre de 500€ du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Nous n'avons plus que 7978€ de prestations payantes (contre 20232€ en 2012) : participations à l'université d'été et vente de plaquettes).

Certains postes de dépense sont exceptionnellement importants par rapport à nos habitudes :

- achats de service (8761€) : comprend des frais d'avocat pour la requête devant le Conseil d'Etat ;
- publications, publicité, relations presse (13432€) : comprend les frais d'impression de la nouvelle plaquette, des vidéos et du livret Négatep.

Le budget de Sauvons Le Climat a contribué pour 1191€ à notre université d'été :

Coût global	12214€ (10900€ en 2012)
Contributions des participants	- 7523€ (7362€ en 2012)
Aides publiques	- 3500€ (2052€ en 2012)
	<hr/>
	= 1191€ (1486€ en 2012)

L'association a fait un don de 150€ à l'AEPN et de 150€ à l'Appa..

Le Conseil d'administration demande à l'AG :

- de prendre 5000€ sur le fonds de réserve
- et de remonter pour 2014 les cotisations adhérents à 35€ et bienfaiteurs à 60€ (en laissant les autres catégories à 10€ et 20€).